

UNE APPROCHE *inédite* ET UN MODÈLE *à suivre*

Pour contrer l'érosion du français, la Société de la francophonie manitobaine a adopté en 2001 une stratégie pour répondre à cette préoccupation.



PAR CAMILLE HARPER

Daniel Boucher, directeur général de la Société de la francophonie manitobaine (SFM) aujourd'hui comme en 2001, se souvient très bien des discussions qui avaient mené à l'adoption de la *Toile de fond commune 2001-2050 : Agrandissement de l'espace francophone*.

« C'était le temps d'un nouveau plan stratégique pour la communauté et on avait embauché le consultant Ronald Bisson. Il avait fait des recherches pour voir où en était la communauté et les chiffres qu'il avait trouvés ont révélé que le temps était venu de proposer de nouvelles approches pour adresser les défis d'une communauté en évolution. Il fallait donc mettre en œuvre des stratégies dans un contexte où, par exemple, environ 70 % des enfants dans nos écoles étaient issus de mariages exogames. (1) C'était la nouvelle réalité et nous devions trouver

des solutions proactives et positives pour assurer la progression de notre langue. »

Le conseil d'administration de la SFM (2) a alors pris une approche inédite dans la communauté : celle de l'ouverture plutôt que du repli sur soi. Daniel Boucher : « On a changé le discours en amenant la notion d'agrandissement de l'espace francophone. Face à une communauté changeante, on a décidé qu'il fallait s'adapter et ouvrir les portes aux nouveaux arrivants francophones et aux francophiles de l'immersion, leur donner plus d'occasions de parler français pour s'en faire des alliés.

« C'était un véritable changement de mentalité. Avant 2001, les francophones se parlaient et s'organisaient toujours entre eux. »

Si la SFM a donné l'impulsion, le changement de cap s'est concrétisé en accord avec la communauté. Marianne Rivoalen était présidente du CA de la SFM en ce temps-là, jusqu'en 2003 : « On a réuni la communauté pour

qu'on décide comment faire pour augmenter nos nombres. Le 29 septembre 2001, on a organisé une journée de réflexion à Saint-Norbert. »

Lors de cette réunion, la *Toile de fond* a été présentée à la communauté. 150 personnes étaient présentes. Si certains ont émis quelques craintes, la SFM a assuré que l'objectif était de renforcer la francophonie manitobaine et non de la diluer. Daniel Boucher : « Il y a eu beaucoup de questions, mais l'atmosphère était très positive. La *Toile de fond* a été adoptée. Ce fut une rencontre historique. »

Une approche novatrice

La communauté francophone du Manitoba a été la première de tout le Canada hors Québec à mettre sur pied une stratégie concrète qui misait sur les francophiles et francophones d'ailleurs, répondant ainsi à la priorité établie par la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) de

DANIEL BOUCHER

Le 29 septembre 2001, le directeur général de la SFM, Daniel Boucher, a présenté à la communauté une stratégie historique et novatrice pour accroître le nombre de francophones.



photo : Gracieuseté Société historique de Saint-Boniface

mis sur l'immigration. Son modèle a d'ailleurs été repris un an plus tard par la FCFA comme stratégie nationale, mais aussi par le ministre responsable des Langues officielles, Stéphane Dion, dans son *Plan d'action fédéral*.

Marianne Rivoalen confirme : « C'était une approche du fait français au Manitoba vraiment novatrice, donc tout était à penser. C'était un défi. Mais c'était notre réalité. Même sur notre CA, plusieurs d'entre nous étaient mariés à des anglophones, ou avaient de bons amis nouveaux arrivants ou issus de l'immersion. C'était logique d'ouvrir notre esprit et notre cœur à ce monde-là. »

Chaque organisme et secteur de la communauté a embarqué dans le projet et a revu sa propre programmation et son offre de services pour mieux refléter la *Toile de fond*. « Chacun chez soi a fait arriver cette stratégie d'accroissement », note Marianne Rivoalen.

Le succès quasi immédiat de la *Toile de fond* s'est aussi vu lorsqu'Ibrahima Diallo, immigrant venu d'Afrique, a été élu en 2006 pour représenter la communauté francophone du Manitoba, et que cette élection a provoqué une ovation debout de la foule.

Ibrahima Diallo était impliqué dans l'idée d'agrandissement de l'espace francophone avant même sa conceptualisation : « Quand j'étais sur le CA de la SFM en 1988-1989, je parlais déjà d'immigration et de francophonie plurielle. Ce n'était pas une priorité à l'époque, mais j'ai semé la graine qui a donné la *Toile de fond*! Ça a été une décision géniale, salutaire de la communauté. Sans cela, on aurait certainement perdu des écoles, comme celle de Saint-Léon qui a fermé en 2005 faute d'effectifs. »

Pour Daniel Boucher, « l'élection d'Ibrahima Diallo démontrait une reconnaissance des nouveaux arrivants comme atouts à part entière de la communauté. »

D'ailleurs, Marianne Rivoalen termine en rappelant que « déjà en 2001, on s'était dit que le terme « franco-manitobain » allait un jour devoir changer pour être plus inclusif ».

(1) Une famille exogame est composée de deux parents qui ont une langue maternelle différente.

(2) En 2001, le CA de la SFM se composait de : Marianne Rivoalen (présidente), Paul Léveillé (vice-président), Aimé Gauthier (secrétaire-trésorier), Henri Bisson (conseiller région est), Réal Déquier (conseiller région rurale ou urbaine), Guy Gagnon (région sud), Mona Lemoine (région urbaine) et Marina Caillier (région ouest). ▮



Extrait
du journal
La Liberté
5 octobre 2001

SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

Une nouvelle orientation

La Société franco-manitobaine lance le défi aux institutions francophones d'assurer l'épanouissement de la communauté en tenant compte des nouvelles réalités sociales comme l'immigration, les mariages exogames et l'érosion linguistique.

Le président de l'Amicale de la francophonie multiculturelle du Manitoba, Tayeb Meridji, a parlé aux personnes réunies à l'école Noël-Ritchot de l'impact positif de l'accueil des immigrants sur la communauté franco-manitobaine.